

bles sentimens de ces Sauvages. En tout cas il est très important de les menager, et de les confirmer dans ceux qu'ils ont fait paroître; Et c'est sur quoy je ne doute point que vous n'ayés donné les instructions et les ordres convenables au S. De la Veranderye.

J'ay examiné aussy la relation que le Sr De St Pierre vous a remise de ce qui s'est passé par raport à l'abandon du poste des Scioux. Vous verrés par le Memoire du Roy que S. M. n'a pas appris sans peine cet evenement. Après les esperances que vous aviés données sur le nouvel etablissement de ce poste, on auroit dû croire qu'il seroit plus solide; Car il n'etoit pas à présumer que vous l'eussiés entrepris sans vous assûrer des veritables sentimens des Scioux. Il est fâcheux que l'evenement fasse voir le contraire.

Je suis surpris au surplus qu'en rendant compte de la retraite des françois et de l'evactation du poste, vous ne soyés entré dans aucun detail sur cette aventure. Vous auriés dû en effet me faire part de vos reflexions sur les inconveniens qui en peuvent resulter et de vos vûtes pour prevenir ces incoveniens; Et j'attens qu'en m'informant des suites qu'elle aura etes vous me rendiés compte des mesures que vous aurés prises pour empêcher qu'elle n'en ait de préjudiciables a la Colonie. Dans ces sortes d'evenemens il faut que vous me mettiés en etat de rendre compte à S. M. et de prendre ses ordres pour vous les faire savoir; Et c'est à quoy je vous prie de ne pas manquer à l'avenir.

Je suis parfaitement M.

A M. LE MARQUIS DE BEAUHARNOIS,

A Versailles le premier May 1739.

M.

J'ay receu les lettres que vous m'avés ecrites les 1. 6. 11. et 28 Octobre de l'année dernière.

Je n'ay rien a ajouter a ce que je vous ay marqué par ma dépêche du 23. Avril de l'année dernière au sujet de l'Entreprise du S. de la Veranderye. Il est a souhaiter que cet officier puisse detruire les soupçons au quel il a jusqu'a present donné lieu; Je serois bien aise de voir qu'il eut fait assés de progrès pour cela dans le compte que vous devés me rendre cette année des mouvemens qu'il aura faits.

Il est vray, comme vous l'observés, que les liaisons que ce même officier a faites avec les nations qui sont etablies aux environs de son poste ne pourroient que procurer de grands avantages à la Colonie, si les sentimens qu'Elles font paroître pour les françois etoient sincerées, mais il y a si peu de fonds à faire sur ces sortes d'aparences, qu'il n'y a que le tems qui puisse faire connoître à quoy l'on pourra s'en tenir sur cela. Quoy qu'il en soit vous avés bien fait de luy recommander d'entretenir ces nations dans les dispositions où Elles paroissent etre,